

Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier 3ème année parcours Négociation

Sem.	CM	Coeff TD	Coeff	Crédits	60	Examens session 1	Examens session 2		
						Nature	Durée	Nature	Durée

Bloc 1 : DROIT IMMOBILIER APPROFONDI

15,5

DROIT DE LA CONSTRUCTION 1	S5	36			5	OBLIGATOIRE	Ecrit	3h	Ecrit	3h
DROIT DE LA COPROPRIÉTÉ	S5	24			3	OBLIGATOIRE	Oral		Oral	
DROIT DES BAUX D'HABITATION	S5	18			2,5	OBLIGATOIRE	Oral		Oral	
FISCALITÉ IMMOBILIÈRE 2	S5	18			2,5	OBLIGATOIRE	Ecrit	3h	Ecrit	3h
DROIT DU LOGEMENT SOCIAL	S6	18			2,5	OBLIGATOIRE	Ecrit	2h	Ecrit	2h

Bloc 2 : Langue et communication

9,5

ANGLAIS APPLIQUÉ À L'IMMOBILIER 1	S5			15		1,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
ANGLAIS APPLIQUÉ À L'IMMOBILIER 2	S6			15		1,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'IMMOBILIER 1	S5			15		1,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
PROCTECTION DES DONNÉES NUMÉRIQUES	S6	18				1,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
TECHNIQUE D'EXPRESSION	S5	10	2	10	1	1,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
MARKETING DE L'IMMOBILIER 2	S6	24				2	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h

Bloc 3 : Urbanisme opérationnel

9

URBANISME ET ENVIRONNEMENT URBAIN	S5	36				4	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
DROIT DES ASSURANCES APPLIQUÉ À L'IMMOBILIER	S6	18				2	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
DROIT DE LA CONSTRUCTION 2	S6	12				1	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
RENOUVELLEMENT URBAIN	S6	18				2	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h

ORAL OU ECRIT : si moins de 40 inscrits à la matière, l'examen se déroulera sous la forme d'un oral sinon il prendra la forme d'un écrit dont la durée est précisée dans les MCCC

Bloc 4 : Pratique professionnelle

9

STAGE	S6					3	OBLIGATOIRE			
PROJET TUTORÉ ET MÉMOIRE DE STAGE	S6			24		6	OBLIGATOIRE	soutenance projet		

Bloc 5 : Pratique immobilière

7

TECHNIQUE FONDAMENTALE DE LA VENTE	S5	10		8		2	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
RÉDACTION D'ACTES	S5	14		10		2	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
REGLEMENTATION DES PROFESSIONS IMMOBILIERES APPROFONDIE	S4	18				3	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h

Bloc 6 : Négociation immobilière

10

EXPERTISE IMMOBILIÈRE 1	S5	21				2,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
EXPERTISE IMMOBILIÈRE 2	S6	21				2,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	S5	21				2,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h
PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE	S6	21				2,5	OBLIGATOIRE	CC	Ecrit	1h